



**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE**  
**POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 DECEMBRE 2014**  
**EN REPUBLIQUE DE MAURICE**

**DECLARATION D'ARRIVEE**

À l'invitation du Gouvernement de la République de Maurice, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA) S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma a dépêché une Mission en République de Maurice en vue d'observer les élections législatives du 10 décembre 2014.

Conduite par S.E. Dr Aminata Touré, ancienne Premier Ministre de la République du Sénégal, la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) comprend 30 observateurs. Elle est composée de parlementaires panafricains, de responsables d'organes de gestion des élections et des membres d'organisations de la société civile. Ces observateurs viennent de 19 pays, à savoir Bénin, Burkina Faso, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Lybie, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Soudan, Togo, et Tunisie.

L'évaluation de la régularité, de l'équité et de la crédibilité des élections législatives du 10 décembre 2014 est le mandat que la Mission de l'UA s'est fixée sur la base des dispositions pertinentes de la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance, qui vise à rehausser les processus électoraux en Afrique, renforcer les institutions électorales et la conduite d'élections équitables, libres et transparentes; la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique; les Directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections; le document-cadre de l'observation électorale de longue durée de l'UA et d'autres instruments internationaux pertinents régissant l'observation des élections. Elle se base également sur le cadre constitutionnel, légal et institutionnel en vigueur pour l'organisation des élections législatives en République de Maurice.

À cet effet, la Mission rencontrera les autorités politiques et judiciaires du pays, les institutions en charge des élections, les partis politiques en compétition, les organisations de la société civile et les représentants de la communauté internationale afin de se rendre compte des dispositions prises pour la tenue des scrutins crédibles et équitables.

La Mission va déployer ses équipes d'observateurs à court terme dans tous les 9 districts de la République de Maurice à savoir Flacq, Grand Port, Moka, Pamplemousses, Plaines Wilhems, Port-Louis, Rivière Noire, Rivière du Rempart, Savane et dans la région de Rodrigues. Elle observera notamment la fin de la campagne électorale, les opérations de vote le jour des élections, ainsi que le dépouillement qui se déroulera le lendemain.

À l'issue des scrutins, la Mission rendra public sa déclaration préliminaire au cours d'une conférence de presse le 12 décembre 2014 à 17 heures à l'Hôtel Labourdonnais. À la fin du processus électoral, la MOEUA offrira une évaluation détaillée de la conduite du processus électoral dans un rapport final qui sera mis à la disposition des autorités de la République de Maurice et du grand public.

La Mission est assistée par un groupe d'experts de la Commission de l'Union africaine, du Parlement panafricain et de l'Institut Electoral pour une Démocratie Durable en Afrique (EISA).

Le Secrétariat de la Mission est établi à l'Hôtel Labourdonnais, Port Louis. Pour plus d'informations, veuillez contacter la Coordinatrice de la Mission, Madame Karine Kakasi Siaba, +230 58 55 75 48.

La Mission d'Observation Électorale de l'UA remercie les Autorités Mauriciennes pour l'invitation qui lui a été adressée et pour toutes les dispositions qu'elles ont prises en vue de faciliter son travail sur le terrain.

**Fait à Port Louis, le 6 décembre 2014**

Pour la Mission,  
S. E. Dr Aminata Touré  
**Chef de Mission**